



Quelques remarques sur les deux traductions japonaises de L'étrange défaite de Marc Bloch

Takeshi Matsumura

► To cite this version:

Takeshi Matsumura. Quelques remarques sur les deux traductions japonaises de L'étrange défaite de Marc Bloch. FRACAS, Groupe de recherche sur la langue et la littérature françaises du centre et d'ailleurs (Tokyo), 2016, 38, pp.1-9. <halshs-01328017v2>

HAL Id: halshs-01328017

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01328017v2>

Submitted on 5 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRACAS

numéro 38

le 7 juin 2016

Groupe de recherche
sur la langue et la littérature françaises
du centre et d'ailleurs
(Tokyo)

contact : revuefracas2014@gmail.com

Quelques remarques sur les deux traductions japonaises de
L'étrange défaite de Marc Bloch

Takeshi MATSUMURA

Quand nous dégoûte la mauvaise qualité des travaux de certains de nos collègues¹ qui pataugent dans l'ignorance ou la mauvaise foi, il n'est pas inutile de rouvrir *L'étrange défaite* de Marc Bloch² pour nous rappeler que la probité intellectuelle et l'esprit critique doivent toujours nous guider. Si nous relisons son testament du 18 mars 1941, surtout les phrases suivantes, nous pouvons en effet y puiser une nouvelle énergie :

Je me suis, toute ma vie durant, efforcé, de mon mieux, vers une sincérité totale de l'expression et de l'esprit. Je tiens la complaisance envers le mensonge, de quelques prétextes qu'elle puisse se parer, pour la pire lèpre de l'âme. (p. 211)

L'historien encourage également tous ceux qui s'efforcent « simplement vers la modeste moralité de l'honnête homme » (p. 57) en nous citant une phrase bien connue de la onzième lettre des *Provinciales* de Pascal :

Étrange zèle qui s'irrite contre ceux qui accusent des fautes publiques, et non pas contre ceux qui les commettent³ !

Heureusement, les lecteurs japonais disposent de deux traductions du livre de Marc Bloch. D'une part, Koji Inoué l'a traduit dès 1955 pour les Presses universitaires de Tokyo et il l'a réédité en 1970⁴. De l'autre, Chikako Hirano a publié une nouvelle

¹ Voir entre autres : « Sur certaines bévues glissées dans le tome II de la nouvelle traduction japonaise des *Pensées* de Pascal », *FRACAS*, 22, 2015, p. 1-14 ; « Sur quelques énigmes des *Œuvres complètes de Marcel Schwob* en japonais », *ibid.*, 24, 2015, p. 1-9 ; « Sur la traduction japonaise de François Leguat par Yoshikazu Nakaji », *ibid.*, 28, 2016, p. 17-23. Ces articles sont disponibles sur le site internet de HAL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/>.

² Marc Bloch, *L'étrange défaite. Témoignage écrit en 1940*, Avant-propos de Georges Altman, Paris, Société des Éditions Franc-Tireur, 1946 ; nouvelle édition, *L'étrange défaite. Témoignage écrit en 1940*, Préface de Stanley Hoffmann, Paris, Gallimard, 1990. Toutes mes citations sont tirées de la nouvelle édition.

³ Pascal, *Les Provinciales*, « Onzième lettre », dans Pascal, *Œuvres complètes, Édition présentée, établie et annotée* par Michel Le Guern, t. 1, Paris, Gallimard, 1998, Bibliothèque de la Pléiade, p. 702.

⁴ マルク・ブロック『奇妙な敗北—フランス抵抗史家の日記』東京、東京大学出版会、1955 ; 1970. Toutes mes citations sont tirées de la réédition de 1970.

traduction en 2007 pour la maison d'éditions Iwanami-Shoten⁵. Bien que la traduction de Koji Inoué soit épuisée, celle de Chikako Hirano reste toujours disponible. Espérons qu'elle ne sera pas pilonnée tout de suite. Quant à la première traduction, les Presses universitaires de Tokyo ont-elles jugé qu'elle est rendue caduque par la deuxième traduction ? Peut-être les choses ne sont pas aussi simples.

Dans le présent article, je soumetts aux lecteurs quelques observations sur de petits détails qui m'ont intrigué dans leur traduction. Si elles pouvaient servir à les améliorer, j'en serais ravi. Mes remarques portent sur un passage arbitrairement choisi, qui est les trois premiers alinéas du troisième chapitre, intitulé « Examen de conscience d'un Français »⁶.

D'abord le titre du chapitre. Koji Inoué l'a traduit par « 反省 », tandis que Chikako Hirano l'a rendu par « あるフランス人の意識の検証 ». D'après la première interprétation, le substantif *conscience* semble signifier « conscience morale » (« 良心 »), alors que la seconde traduction semble avoir choisi le sens de « conscience psychologique » (« 意識 »). Laquelle a-t-elle raison ? Pour trancher la question, il faut se rappeler que le syntagme *examen de conscience* a d'abord une signification religieuse, que l'article *conscience* du *Trésor de la langue française* de Paul Imbs⁷ le définit comme « examen approfondi, prescrit par l'Église, de ses pensées, de ses intentions, de ses actes du point de vue de leur valeur morale, fait en particulier pour se préparer à la confession », qu'un sens profane apparaît ensuite dans ses emplois par extension et qu'en tout cas le mot *conscience* est pris dans le sens de « conscience morale ».

L'absence d'article après la préposition *de* corrobore aussi cette interprétation, qui est celle de Koji Inoué. Pour comprendre l'expression comme le fait Chikako Hirano, le titre aurait dû être *Examen de la conscience*. Pour s'en convaincre, on pourra se reporter par exemple à un passage d'Alexis Philonenko, *Lecture de la Phénoménologie de Hegel*⁸ :

Nous ne devons, écrit Hegel, nullement intervenir : c'est l'examen de la conscience par elle-même qui importe, selon les structures et les axes que nous avons méthodologiquement définis. (p. 166)

Même si Marc Bloch affirme dans son testament qu'il a été « étranger à tout

⁵ マルク・ブロック『奇妙な敗北—1940年の証言』東京、岩波書店、2007.

⁶ Voir les pages 159-160 de l'édition française, les pages 159-161 de la traduction de Koji Inoué et les pages 183-185 de celle de Chikako Hirano.

⁷ Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. Je désigne ce dictionnaire par TLF.

⁸ Paris, Vrin, 2004.

formalisme confessionnel⁹ », il serait hasardeux de supprimer toute connotation religieuse dans son expression *examen de conscience* en y ajoutant l'article défini et d'y voir une signification complètement laïque. D'autant plus qu'à la fin de son ouvrage, l'historien emploie des expressions comme *Battons notre coulpe* (p. 201) dont l'origine chrétienne est assez évidente¹⁰.

Le deuxième détail qui m'embarrasse concerne les troisième, quatrième et cinquième phrases du premier alinéa du chapitre. Citons d'abord la version française :

Les états-majors ont travaillé avec les instruments que le pays leur avait fournis. Ils ont vécu dans une ambiance psychologique qu'ils n'avaient pas tout entière créée. Ils étaient eux-mêmes ce que les milieux humains dont ils tiraient leur origine les avaient faits et ce que l'ensemble de la communauté française leur avait permis d'être. (p. 159)

La traduction de Chikako Hirano est la suivante :

«それぞれの参謀部は、国が提供した道具を使って仕事をしてきた。参謀部は人間環境から生まれ出たのであり、その人間環境が参謀部自体を作り上げたのだ。そして参謀部はフランス社会全体が許容した存在である。」 (p. 183)

Si cette version japonaise est courte, c'est que la deuxième phrase de l'original (« Ils ont vécu dans une ambiance psychologique qu'ils n'avaient pas tout entière créée ») en est absente. Pourquoi la traductrice l'a-t-elle sautée ? Est-ce par inadvertance ? Sans doute. On peut supposer au moins qu'elle n'a pas suivi son prédécesseur. Car Koji Inoué n'a pas oublié de la traduire par « 参謀部の生活して来た心理的環境は、ことごとく自分が醸成したものではない » (p. 159). Si Chikako Hirano avait comparé son texte avec celui de son devancier, elle aurait pu peut-être éviter cet oubli malheureux.

Le troisième problème porte sur l'emploi d'un article indéfini qu'on trouve dans la phrase suivante. Voici d'abord la version française :

C'est pourquoi, ayant dit de son mieux, à la mesure de son expérience, ce qu'il a cru voir des vices de notre commandement militaire et de leur part dans la défaite, *un* honnête homme ne saurait, sans se donner l'impression d'une sorte de

⁹ *L'étrange défaite*, p. 212.

¹⁰ Voir aussi *ibid.*, p. 205 : « L'expérience ne m'a point appris qu'un péché confessé fût, pour cela, moins lourd à porter. »

trahison, en rester là. (p. 159 ; c'est moi qui souligne)

La phrase étant longue, je me borne à citer la version de Chikako Hirano. La voici :

« それゆえに、ある誠実な人が、自分の経験に即して軍事参謀部の罪や、敗戦における彼らの責任について思うところを精一杯述べた後で、そのままそこにとどまっているわけにはいかない。一種の裏切りの感覚を、必ずやもってしまうだろうからだ。 » (p. 183)

Elle a donc traduit l'article *un* dans *un honnête homme* par «ある», à savoir «un certain». Il en va de même chez Koji Inoué (p. 159). Ils ont sans doute compris l'article indéfini comme un mot qui indique «qu'il s'agit d'un être [...] dont il n'a pas encore été question» selon l'expression du *Bon Usage*¹¹. N'y aurait-il pas d'autres possibilités ? Il me semble qu'il existe une autre façon d'interpréter l'article. Rappelons-nous que d'après Maurice Grevisse et André Goosse, l'article indéfini a un autre emploi, c'est-à-dire que quand il est «au singulier, il peut avoir une valeur générique¹²». Dans ce cas, *un* peut être paraphrasé par «n'importe quel».

Dans la citation de Marc Bloch, c'est l'auteur lui-même qui est en question. Par conséquent, il me semble préférable de comprendre qu'il a voulu dire que puisqu'il fait partie de «l'ensemble de la communauté française» qui a permis d'exister aux états-majors, tout honnête homme devrait poursuivre son travail après les avoir critiqués en procédant à «un examen de conscience du Français» (p. 159). Ce n'est pas *tel ou tel* honnête homme qui est mis en cause, mais *n'importe quel* honnête homme. En ce sens, les deux traductions me semblent risquer de conduire les lecteurs à ne pas bien comprendre l'enchaînement des idées qui sous-tend la version française.

Le deuxième alinéa pose aussi un problème. C'est la deuxième phrase de ce paragraphe qui semble avoir embarrassé les traducteurs. Voici ce qu'a écrit Marc Bloch :

Français, je vais être contraint, parlant de mon pays, de ne pas en parler qu'en bien ; il est dur de devoir découvrir les faiblesses d'une mère douloureuse. (p. 159)

Citons les deux traductions, l'une après l'autre. D'abord celle de Koji Inoué :

¹¹ Maurice Grevisse et André Goosse, *Le Bon Usage*, 14^e édition, Bruxelles, Duculot, 2008, p. 745, § 581, a).

¹² *Ibid.*, § 581, b).

« フランス人として、私は自分の國について語るとき、善意で語ることしかできない。惱める母の缺陷を摘發しなければならぬとすれば、辛いことなのだ。 » (p. 159-160)

Ensuite celle de Chikako Hirano :

« フランス人として自分の国について語ると、好意的にのみ語ってしまいそうになる。苦悩する母の弱点を明らかにするのは、つらいことである。 » (p. 184)

Curieusement, les deux traducteurs qui ont écrit « 善意で語ることしか » et « 好意的にのみ語ってしまい » ont compris la première proposition comme concessive (« il est vrai qu'en tant que Français, je suis toujours tenté de ne dire que du bien de mon pays, mais... »). Ils n'ont pas vu que la locution *ne... que* était ici accompagnée de l'auxiliaire *pas*. Il va sans dire que *ne... pas que* qui signifie « ne... pas seulement » (« …だけ…なのではない ») n'équivaut plus à *ne... que* (« …しか…ない »)¹³.

Si l'on fait attention à ce petit mot *que*, on pourra mieux comprendre cette première proposition. D'abord, l'apposition détachée *Français* ne signifie pas ici « en tant que Français » (« フランス人として »), mais elle correspond à une proposition concessive¹⁴ : « bien que je sois Français » (« フランス人であるとはいえ »). Ensuite, il ne fallait pas négliger le verbe *aller* puisqu'il est employé comme auxiliaire de futur (« これから…だろう ») ; l'auteur anticipe sur ce qu'il va faire dans les pages qui suivent. Par conséquent, le participe présent *parlant de mon pays* ne renvoie pas à une action répétée telle que « chaque fois que je parle de mon pays » (« 自分の國について語るとき », « 自分の國について語ると ») comme le disent les traducteurs, mais plutôt il désigne une action que le locuteur va accomplir dans un instant : « quand je vais parler de mon pays » (« これから自分の國について語る際に »). Et enfin, la locution *être contraint de* que Koji Inoué n'a pas rendue en japonais a comme synonymes *être obligé de*, *être forcé de* (« …せざるをえない »), et non pas *être tenté de* (« …しそうになる ») comme le dit Chikako Hirano. L'omission du petit mot *pas* semble avoir perturbé les traducteurs et les avoir amenés à se donner beaucoup de peine en écartant le sens élémentaire des expressions courantes. Si l'on restitue l'auxiliaire *pas* dans la phrase, l'ensemble redeviendra limpide, et l'on comprendra mieux le lien logique avec lequel elle suit la première phrase (« Certes, je n'aborde pas, de gaîté de cœur, cette partie de ma tâche. ») qui nous apprenait dans quel

¹³ Selon *Le Bon Usage*, *op. cit.*, p. 1283, § 1019, c) 2°, l'emploi moderne date de la deuxième moitié du 18^e siècle. Il est peu probable que Marc Bloch ait eu recours à l'emploi ancien de *ne... pas que* au sens de « ne... que ».

¹⁴ Voir *Le Bon Usage*, *op. cit.*, p. 1510, § 1152, c).

état d'esprit Marc Bloch va commencer son « examen de conscience ».

Le troisième alinéa ne manque pas non plus de poser des problèmes. Par exemple, le début de la deuxième phrase est compris de deux façons différentes par les traducteurs. Citons d'abord la version française de cette partie :

Il faut un cœur singulièrement large, quand on couche à la dure, pour pardonner aux compagnons des jours passés leurs lits bien douillets [...]. (p. 160)

Ce passage est rendu en japonais par Koji Inoué de la manière suivante :

« 自分が地べたに寝ている時、舊友にやわらかい寢床を許したり [...] するためには、特別に寛大でなければならない。 » (p. 160)

De son côté, Chikako Hirano l'a traduit de cette façon :

« 自分は地面に寝ているのに、仲間が柔らかなベッドに寝て日々過ごしているのを受け入れるには、とりわけ寛大な心が必要である。 » (p. 184)

C'est le syntagme *des jours passés* qui semble avoir embarrassé la nouvelle traductrice, car sa version « 仲間が柔らかなベッドに寝て日々過ごしているのを受け入れるには » correspond, si l'on la retraduit en français, à quelque chose comme « pour pardonner aux compagnons de *passer leurs jours dans* leurs lits bien douillets ». Pour aboutir à ce résultat, il faudrait que l'expression *des jours passés* soit le complément d'objet direct du verbe *pardonner* qui est ici employé dans la construction « *pardonner* quelque chose à quelqu'un » et que le syntagme *leurs lits bien douillets* soit pourvu de la préposition *dans*. Ces altérations seraient-elles nécessaires ou justifiées ? Il serait plus simple de considérer le syntagme *leurs lits bien douillets* comme complément d'objet direct du verbe *pardonner* et de rattacher *des jours passés* au substantif *compagnons* comme son complément, *des* n'étant pas l'article indéfini pluriel mais l'article défini *les* précédé de la préposition *de*. Car *des jours passés* ne signifie-t-il pas simplement « d'une période antérieure »¹⁵ ? Koji Inoué semble donc avoir bien rendu les *compagnons des jours passés* par « 舊友 » (« anciens amis ou compagnons »).

Un autre problème concerne la cinquième phrase du troisième alinéa. Voici d'abord la version française :

¹⁵ Voir le TLF, s.v. *jour* et *passé*.

Le troupier, conscient de ses propres sacrifices, refuse de se tenir pour responsable de leur inutilité. (p. 160)

Les deux traductions sont à peu près identiques. La version de Koji Inoué est la suivante :

« 兵卒は自己犠牲を意識し、たとえ自分が無用であっても、それをおのれの責任とすることを拒否する。 » (p. 160)

Celle de Chikako Hirano est la suivante :

« 自ら払った犠牲を自覚している兵卒は、自分が役立たずなのを自分の責任として引き受けようとはしない。 » (p. 185)

Les traducteurs ont ainsi compris *leur inutilité* comme *l'inutilité des troupiers eux-mêmes*. Mais dans la phrase, le sujet *le troupier* n'étant pas au pluriel mais au singulier, le déterminant possessif pluripossessif¹⁶ *leur* peut difficilement s'y rapporter. Certes, il existe des cas où l'accord peut être fait par syllepse¹⁷, mais ces phénomènes apparaissent surtout dans la langue populaire et notamment avec les noms collectifs singuliers comme *monde*. Le style de Marc Bloch est loin d'être relâché et le substantif *troupier* qu'il utilise dans la phrase n'a pas le sens collectif¹⁸. Alors, à quoi renvoie le déterminant possessif *leur* ? C'est aux *sacrifices* du *troupier*, me semble-t-il. La phrase française pourrait être paraphrasée ainsi : « Étant donné qu'il sait bien combien de sacrifices il a accomplis, le soldat ne veut pas se considérer comme responsable du fait que ses sacrifices n'ont servi à rien ».

Le dernier passage que je voudrais examiner concerne la pénultième phrase du troisième alinéa. Citons d'abord la version française :

Les pages qui précèdent l'ont assez montré : tous les anciens soldats de 1940 ne sont pas disposés à écouter ces semeurs de discorde. (p. 160)

La phrase est rendue en japonais par Koji Inoué de la manière suivante :

« 前に述べたところで、このことは十分説明した。一九四〇年の老兵たちはすべて、この

¹⁶ Voir *Le Bon Usage*, op. cit., p. 782, § 605 et suivants.

¹⁷ Voir *ibid.*, p. 548, § 438, c) 2°.

¹⁸ Voir le TLF, s.v. *troupier*.

不和の種をまく者に耳をかたむけようとしな。 » (p. 161)

La version de Chikako Hirano est la suivante :

« これらについては、いままで述べてきたところで十分に示してきたと思う。一九四〇年の老兵たちは、誰もこの不和の種を蒔く者に耳を傾けようとはしなかった。 » (p. 185)

Ici se posent deux questions. D'abord, à quoi se rapporte le pronom neutre *le* qu'on lit dans la première proposition (« Les pages qui précèdent l'ont assez montré ») ? Les traducteurs ont tous les deux cru qu'il renvoyait à ce qui la précédait (« このことは », « これらについては ») et ils ont donc compris que cette proposition résumait en quelque sorte les phrases antérieures qui parlent de l'opposition des deux moitiés de la nation. Mais dans ce cas-là, comment interprètent-ils les deux-points qui terminent la première proposition ? Si ce signe de ponctuation sert à annoncer l'explication de ce qui précède¹⁹, ne pourra-t-on pas comprendre le pronom neutre *le* comme annonceur de la deuxième proposition ? Car selon le contexte, le pronom neutre peut avoir une fonction anaphorique comme cataphorique²⁰.

Une autre question que posent les traductions concerne l'emploi de l'adjectif indéfini *tout* dans la deuxième proposition. Comme on le sait, « dans les phrases du type *tout... n'est pas*, la négation porte ordinairement sur *tout*²¹ ». Si le locuteur veut rendre « universel son jugement négatif » (*ibid.*), il utilise en général les mots comme *aucun, nul, pas un, personne*. Or Marc Bloch n'a pas dit : « aucun des anciens soldats de 1940 n'est disposé à écouter ces semeurs de discorde », mais « tous les anciens soldats de 1940 ne sont pas disposés à écouter ces semeurs de discorde ». Les deux historiens japonais qui ont traduit la proposition par « 一九四〇年の老兵たちはすべて、この不和の種をまく者に耳をかたむけようとしな。 » ou « 一九四〇年の老兵たちは、誰もこの不和の種を蒔く者に耳を傾けようとはしなかった » semblent s'opposer à cette distinction élémentaire. Ce que l'auteur a expliqué dans les pages précédentes est plutôt le fait que parmi les anciens soldats de 1940, il y en a qui ne sont pas tentés par ces semeurs de discorde, tandis qu'il y en a inévitablement quelques-uns qui, malheureusement, sont tombés dans une conception erronée de la division de la nation. Les lecteurs se feront une idée bien différente selon l'image que lui présente la phrase française et celle que lui offrent les traductions japonaises.

Les questions que j'ai soulevées dans cet article ne portent-elles que sur des

¹⁹ Voir *Le Bon Usage*, *op. cit.*, p. 137, § 130, b).

²⁰ Voir *ibid.*, p. 243, § 222.

²¹ *Ibid.*, p. 820, § 640.

détails insignifiants ? J'espère que non. Puisque seuls les trois premiers alinéas du troisième chapitre nous offrent ainsi des passages problématiques, ne serait-on pas tenté de se demander si le reste de l'ouvrage est fidèlement traduit dans les deux versions japonaises. Il me semble que les lecteurs ont droit à disposer d'une traduction qui rende exactement en japonais le style limpide de l'historien. Pour cela, il ne serait pas inutile de procéder à une révision d'ensemble des deux traductions existantes. Si quelqu'un voulait accomplir cette tâche, *L'étrange défaite* serait mieux comprise et mieux appréciée. C'est un ouvrage qui le mérite pleinement. Si jamais l'on me demandait pourquoi je me suis mêlé de ce qui ne me regardait pas, je citerais une phrase de Marc Bloch :

Que chacun dise franchement ce qu'il a à dire ; la vérité naîtra de ces sincérités convergentes. (p. 54)